****

**→ Aux USR**

**→ Aux membres CGT des CODERPA**

**→ Aux UFR**

**→ Aux membres de la CE et CFC de l’UCR**

**→ A Bruno Bouvier, responsable de l’activité confédérale en territoires**

***Pour information à :***

* ***LSR***
* ***INDECOSA-CGT***

Nos réf. : 09/2016 – JB/MB

Objet : **analyse des CDCA et du Haut Conseil de la Famille, de l’Enfance et de l’Age**

Montreuil, le 7 septembre 2016

Cher-e-s Camarades,

Comme convenu dans notre précédent courrier du 1er juillet 2016, veuillez trouver ci-joint l’analyse faite pour l’UCR-CGT par le Collectif « Territoires-CODERPA » portant sur les textes de Loi des CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l’Autonomie) et du Haut Conseil de la Famille, de l’Enfance et de l’Age, à savoir :

* Une note argumentaire de l’UCR-CGT sur les Décrets du Haut Conseil de la Famille, de l’Enfance et de l’Age et des CDCA en cours d’avis auprès du CNRPA.
* Les commentaires de l’UCR-CGT concernant le texte de Loi sur les CDCA.

**Une précision importante :** tant que le Décret sur les CDCA n’est pas publié, les CODERPA existent toujours et doivent fonctionner normalement. Si ce n’est pas le cas, nous vous demandons d’interpeller le Président du Conseil Départemental.

Pour la désignation des membres CGT qui devront siéger dans les CDCA, nous tenons à vous rappeler que nous ne devons pas attendre la publication des Décrets, c’est dès maintenant dans chaque USR en lien avec les UD que la décision doit être prise.

Au cas où vous auriez besoin de plus amples informations ou autres éléments, n’hésitez pas à contacter les membres du Collectif « Territoires-CODERPA ».

Recevez, cher-e-s Camarades, nos fraternelles salutations.

**Josiane BLANC**

*Membre du Bureau de l’UCR*

*Animatrice du Collectif « Territoires-CODERPA »*

P.J.